



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

DIRECTION GUICHET UNIQUE

Centre de Formalités des Entreprises

Rue Félix Eboué 97159 Pointe-à-Pitre Cedex

Contact CFE Pointe-à-Pitre Tél: 0590 93 76 74- Fax : 0590 93 76 78

Contact CFE Basse-Terre Tél : 0590 99 44 45 Fax : 0590 81 21 17

Mail : cfe-fc@guadeloupe.cci.fr

Accueil CFE: du lundi au vendredi de 8h-12h00 et 14h-16h ; mercredi 8h-12h00

Traitement des Formalités : 8h-11h sous réserve de l'importance du flux de visiteurs

Permanence sur rendez-vous

STE Modification : Renouvellement de la location gérance

Il convient au préalable quelque soit le mode de saisie du CFE, de réunir l'ensemble des pièces constitutives du dossier ci-après.

Pièces à produire au CFE

- Un formulaire M2 en 3 exemplaires dûment remplis et signés
- Contrat de location-gérance
- Attestation de parution dans un JAL ou exemplaire ou Copie du JAL
- Un pouvoir du représentant légal si la formalité est présentée par une tierce personne + Copie de la pièce d'identité du mandataire

COÛT DE LA FORMALITE

« Compte tenu de la recrudescence de chèques impayés, seuls les paiements par carte bleue, virement et espèces sont acceptés »
« **En cas de paiement en espèces, merci de faire l'appoint** »

Frais CCI : 70 € - Espèces, CB ou Virement

Frais de GREFFE : Espèces ou Chèque (chèque à libeller à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce)

Mise en LG du siège et principal établissement ou d'une branche d'activité	69,86 €
Mise en LG d'un établissement complémentaire	69,86 €

Fiche mise à jour le 07/01/2021